

tenue sous la présidence de Monsieur FABRE, assisté(e)  
de Madame MONTEIL et Monsieur LEMEE, Conseillers  
En présence de Monsieur EVEN, Rapporteur public  
Monsieur DEWIERE, Greffier

**11 heures 00**

01)	<b>DOSSIER N° 2301247</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision en date du 04/07/2022 portant cessation des conditions matérielles d'accueil de la requérante	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
<b>Défendeur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur
02)	<b>DOSSIER N° 2303128</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision en date du 14/03/2023 par laquelle le préfet du Nord a rejeté la demande de renouvellement du titre de séjour du requérant	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur
03)	<b>DOSSIER N° 2407783</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du préfet du Pas-de-Calais du 26 juin 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, interdiction de retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité congolaise.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître MBOGNING Sinclair (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur

11 heures 00

04)	<b>DOSSIER N° 2408835</b>	<b>RAPPORTEUR: Madame Anne-Laure MONTEIL</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du Préfet du Nord en date du 24 juillet 2024 portant refus de titre et obligation de quitter le territoire Français avec un délai de 30 jours.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Monsieur COULIBALY Karim Cheick
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	<b>DOSSIER N° 2409313</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 16 février 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité algérienne.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître BERTHE Antoine
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	<b>DOSSIER N° 2409654</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Recours en annulation contre un arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 17/09/2024 en tant qu'il porte obligation de quitter le territoire français, refuse l'octroi d'un délai de départ volontaire, fixe le pays de destination de la mesure d'éloignement et porte interdiction de retour sur le territoire français d'une durée de deux ans. Nationalité marocaine. CRA de Lesquin	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	ASSFAM – GROUPE SOS SOLIDARITÉS (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	CABINET CENTAURE AVOCATS

11 heures 00

07)	<b>DOSSIER N° 2409713</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'anulation de la décision du préfet du Nord du 21 août 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant deux ans. Nationalité libanaise.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
08)	<b>DOSSIER N° 2409724</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 6 août 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité mauricienne.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître LEQUIEN Emmanuelle
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
09)	<b>DOSSIER N° 2410172</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du Préfet du Nord du 24 juillet 2024 refusant le renouvellement du titre de séjour étudiant du requérant, portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité congolaise.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

11 heures 00

10)	<b>DOSSIER N° 2410531</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 5 octobre 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité Algérienne.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
11)	<b>DOSSIER N° 2410585</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 4 octobre 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant trois ans.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître NADER Frédéric
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
12)	<b>DOSSIER N° 2410948</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de l'arrêté du 25 septembre 2024 du préfet du Pas-de-Calais portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination, et portant interdiction du retour sur le territoire français d'une durée d'un an - Nationalité Arménienne	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître BARBRY Victoire (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

**11 heures 00**

13)	<b>DOSSIER N° 2410949</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de l'arrêté du 25 septembre 2024 du préfet du Pas-de-Calais portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination, et portant interdiction du retour sur le territoire français d'une durée d'un an - Nationalité Arménienne	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître BARBRY Victoire (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
14)	<b>DOSSIER N° 2411547</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du préfet du Pas-de-Calais du 25 octobre 2024 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité Nigériane.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître MARSEILLE Héloïse (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
15)	<b>DOSSIER N° 2411559</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 5 novembre 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité Algérienne.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

**11 heures 00**

16)	<b>DOSSIER N° 2411958</b>	<b>RAPPORTEUR: Madame Anne-Laure MONTEIL</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 24 juillet 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, et fixant le pays de destination. Nationalité Algérienne.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
17)	<b>DOSSIER N° 2412987</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du Préfet du Pas de Calais en date du 15/07/2024 portant assignation à résidence. Nationalité : Gabonaise	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître LEFEBVRE Sophie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

**Arrêté le 05/02/2025**  
**Le président du tribunal**